



# SÉCURISER VOS RECETTES ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES

## DURÉE

---

1 jour (Pour l'Etape 2)

## OBJECTIFS

---

- Connaître les moyens de fiabiliser le recueil des informations administratives dans le cadre de la consultation externe
- Savoir quelles actions mener pour anticiper et prévenir les rejets

## PERSONNES CONCERNÉES

---

Secrétaires médicales Responsables et personnels du Bureau des Entrées et autres services de gestion administrative des patients, Personnels des services comptables, Personnels des services financiers

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun

## PROGRAMME

---

### Etape 1 : Etat des lieux flash - intervention à distance

Cet état des lieux flash s'appuie sur un entretien téléphonique et la réponse à un questionnaire d'auto-évaluation

### Etape 2 : Formation présentielle sur site (adaptée spécifiquement à l'établissement en fonction des conclusions de l'étape 1)

- La sécurité sociale en France : les régimes, les assurés et ayants droits, les débiteurs, les risques, les régimes spécifiques, les exonérations
- Les règles de facturation (parcours de soins, NGAP et CCAM, forfaits, prise en charge des mineurs)
- Comprendre les différents circuits de la facturation des Actes et Consultations Externes (FIDES, e-PMSI...)
- Les délais de forclusion
- Les principaux rejets (point adapté spécifiquement en fonction des résultats de l'étape 1)

### Etape 3 : Approfondissement des règles de facturation - formation à distance (e-learning-TV-learning)

Les participants de l'étape 2 finaliseront leur formation à en suivant les modules de formation e-learning suivants :

- eFF1 – La facturation des forfaits dans le cadre de l'activité externe
- eFF2 – Bien facturer en CCAM